

REVUE AFRICAINE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES



Indexation



REVUE SEMESTRIELLE –N°008 / 01 Juillet – 31 Décembre 2025

ISSN : 1987-152X

E-mail : : revueafricaine@yahoo.com

Tel. (00223) 92088097

Site Web : www.centreacaris.online

Bamako - Mali



PRESENTATION DE LA COLLECTION

La Revue des Sciences Sociales et Politiques est une collection périodique spécialisée du Centre Africain de Recherche et d'Innovations Scientifiques (CARIS) et de ses partenaires dans le but de dynamiser et diffuser la recherche en sociologie du travail, sociologie des médias, histoire de la sociologie, sociologie de l'environnement, sociologie de la culture, sociologie de la connaissance, sociologie de l'économie, sociologie de la santé, sociologie de la religion, politique comparée, science administrative, administration publique, relations internationales, diplomatie, stratégies, management, philosophie politique, droit de la guerre, et en droit des territoires terrestres, maritimes et aériens.

Les objectifs généraux de la revue portent sur la valorisation et les échanges des données de la recherche en Afrique à travers le partage des résultats d'avancées et découvertes en sciences sociales et politiques, le croisement des informations, le compte rendu d'expériences et la synthèse des données d'observations.

Son objectif spécifique est d'impliquer la recherche sociologique dans la gestion politique de la société civile afin d'établir une synergie entre réalités sociales et institutions publiques.

EQUIPE EDITORIALE

Directeur de Publication

Dr MAÏGA Sigame Boubacar (Mali)

Directeur Adjoint

Dr TOUNKARA Mohamed (Mali)

• Comité scientifique

Pr Serge DERUETTE, Professeur des universités, Mons et à la Haute École Francisco Ferrer de Bruxelles (Belgique)

Pr Belco OUOLOGUEM, Professeur des universités, Bamako, Yambo OUOLOGUEM, (Mali)

Pr Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Professeur des universités, Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

Pr Jacques NANEMA (Philosophie, Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Dr Oumou KOUYATE, Maître de conférences, université, Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

Dr Baye DIAKITE (Maitre de conférences, Sociologie Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

Dr Joseph ZIDI (Maitre de conférences, Histoire, Université Marien Ngouabi, Congo)

Dr Tamba DOUMBIA (Maître de conférences, Sciences de l'éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim CAMARA (Maître de conférences, Sciences de l'éducation, EN Sup, Mali)

Dr Nacouma Augustin BOMBA (Maître de conférences, philosophie politique, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)

Dr Sekou Yalcouyé (Maître de conférences, philosophie politique, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)

Dr Palaï-Baïpame Gertrude (Maître-assistante, Histoire, Université de Douala, Cameroun)

• Comité de lecture

Dr Mahmoud ABDOU (Maître-assistant, Philosophie politique et du droit, L'Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

Dr Ulrich Stévio BARAL-ANGUI (Maître-assistant Histoire, Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville)

Dr Siacka KONE (Maître-assistant, Éthique, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)

Dr Djibrila MAIGA, Enseignant-Chercheur, Centre Africain de Recherche et d'Innovations Scientifiques, université de Ségou (CARIS, Mali)

Dr Gaoussou Kagnassy, Chercheur, Centre Africain de Recherche et d'Innovations Scientifiques (CARIS, Mali)

- **Rédacteur en chef**

Dr Mahmoud ABDOU

- **Rédacteur en chef adjoint**

Dr Oumar MARIKO

- **Coordinatrice**

Dr Palaï-Baïpame Gertrude

POLITIQUE EDITORIALE

Présentation de la revue

La Revue des Sciences Sociales et Politiques paraît deux fois par an. Elle se consacre à la promotion des recherches en sciences sociales et politiques, en publiant des travaux qui contribuent à l'avancement des connaissances et des pratiques scientifiques innovantes, capables de répondre aux enjeux sociétaux, institutionnels et éducatifs du monde contemporain.

Cette revue accueille des articles originaux, de haute qualité scientifique, dotés d'une portée critique et d'une rigueur méthodologique. Pour qu'un texte soit reconnu comme publication scientifique, il doit présenter : une problématique clairement définie, une méthodologie explicite, une cohérence dans l'argumentation, ainsi que des références bibliographiques pertinentes et bien structurées.

Directives éditoriales

- La bibliographie doit être organisée par ordre alphabétique selon le nom des auteurs.
- Les ouvrages d'un même auteur sont classés par année de parution, et par ordre d'importance lorsqu'ils datent de la même année.
- Tout manuscrit soumis est évalué par au moins trois chercheurs ou experts du domaine des sciences sociales et politiques.
- Après acceptation, l'auteur(e) s'acquitte des frais d'instruction et de publication avant la poursuite de la procédure.
- Chaque auteur reçoit un tiré à part lors de la parution du numéro.
- Les droits de traduction, de publication, de diffusion et de reproduction des textes publiés sont réservés exclusivement à La Revue des Sciences Sociales et Politiques.
- L'éditeur académique peut, après acceptation d'un article, demander une nouvelle évaluation afin de renforcer sa qualité scientifique.

SOMMAIRE

Jupson DJEZE ZONGA

Problématique des droits de l'homme et de la justice sociale en république démocratique du Congo : Quelle alternative pour une société plus juste ?1

Dr Mahmoud ABDOU

Le statut de la guerre dans la pensée marxiste.....10

DJEZE ZONGA Jupson

Du vide juridique à la criminalisation ou à la dépénalisation de l'homosexualité en république démocratique du Congo :

Quelle approche éthique pour la protection de la dignité humaine ?.....27

Dr MAIGA Sigame Boubacar, Dr Mahmoud ABDOU

Crise démocratique et montée des régimes militarises en Afrique : quelle alternative pour le renforcement des principes démocratiques ?37

CRISE DEMOCRATIQUE ET MONTEE DES REGIMES MILITARISES EN AFRIQUE

: QUELLE ALTERNATIVE POUR LE RENFORCEMENT DES PRINCIPES

DEMOCRATIQUES ?

Docteur Maiga Sigame Boubacar

Maitre de conférences à l'E.N.Sup de Bamako

E-mail : maiga.sigame@yahoo.fr

Tel. 00223 92 08 80 97

Docteur Mahmoud ABDOU,

Maître-Assistant à l'E.N.Sup de Bamako-Mali,

Téléphone : 00223 75 35 97 82,

Email : mahmoudabdouattabo@gmail.com

Résumé :

En Afrique, nous sommes dans un processus de militarisation de nos différentes institutions avec la multiplication des coups d'Etats. Ce qui reste une source d'inquiétude. Car, cela nous montre que la démocratie est en crise, entraînant la violation des droits humains. D'ailleurs, les crises se généralisent et nécessitent une remédiation. C'est pourquoi, nous devons aller vers un dialogue inclusif afin de renforcer nos institutions démocratiques.

Cependant, la militarisation de nos institutions s'explique par la faillite de la pratique des principes démocratiques. Ce phénomène se constate non seulement au Mali, mais aussi au Niger, au Burkina Faso, en Guinée, au Gabon etc. Nous pouvons nous demander pourquoi ce phénomène ne cesse de se développer et semble être accepté par la majorité de la population. Il est nécessaire d'aller vers un renforcement des principes démocratiques à travers l'éducation et en favorisant le dialogue inclusif. Par l'éducation, nous pouvons avoir des citoyens modèles qui auront le sens de la responsabilité et de la justice.

Mots clés : Militarisation, crise démocratique, Afrique, éducation

Summary:

In Africa, we are experiencing a process of militarization of our various institutions with the increase in coups d'état. This remains a source of concern because it shows us that democracy is in crisis, leading to the violation of human rights. Moreover, the crises are becoming widespread and require remediation. That is why we must move towards inclusive dialogue in order to strengthen our democratic institutions.

However, the militarization of our institutions can be explained by the failure to implement democratic principles. This phenomenon is observed not only in Mali, but also in Niger, Burkina Faso, Guinea, Gabon, etc. We can ask ourselves why this process continues to develop and is accepted by the majority of the population. It is necessary to move towards strengthening democratic principles through education and by promoting inclusive dialogue. Through education, we can cultivate exemplary citizens who will have a sense of responsibility and justice.

Keywords: Militarization, democratic crisis, Africa, education

Introduction

La recrudescence des conflits armés et des coups d’État à travers le continent africain traduit un dysfonctionnement structurel des institutions civiles de plus en plus affaiblies par une militarisation systématique du pouvoir politique ne se limitant plus en une simple logique sécuritaire, mais plutôt en une forme de mise en cause de l’ordre civil hérité de la pensée des Lumières. La fragilisation des institutions civiles a contribué de manière systématique à la militarisation du pouvoir politique et à l’échec de la démocratie.

À la lumière des récents coups d’État militaires au Mali, au Burkina Faso, en Guinée, au Niger, et au Tchad, tout porte à croire que la zone sahélienne, la plus pauvre du monde est la plus exposée aux menaces d’interventions militaires, souvent appuyées par une partie de la population excédée par la corruption ou l’inefficacité gouvernementale au risque d’une extension des zones de conflits dans toute la région. Ces populations sont victimes d’insécurité économique, climatique et sanitaire causant la mort et le déplacement des milliers de personnes à la recherche de meilleures conditions de vie, créant ainsi un sentiment généralisé de frustration et de désintérêt à l’égard des symboles liés à la liberté, au droit et à la paix.

Les rapports du Crisis Watch Conflict Tracker de l’International Crisis Group insistent sur l’importance d’un dialogue inclusif, du renforcement des institutions constitutionnelles et de l’appui aux processus électoraux, ainsi que sur la nécessité d’un cadre de médiation régionale plus efficace afin d’instaurer une paix durable et prévenir les prochaines crises, d’où la nécessité d’impliquer les chercheurs et universitaires dans ce processus de gestion de crise à travers les colloques et à travers tous les espaces d’échanges. Dans *Les Armées et le Pouvoir en Afrique noire*, Michel Louis Martin explique que les armées africaines sont devenues des « instances régulatrices », comblant le vide institutionnel laissé par la faiblesse des partis politiques et l’absence de mécanismes démocratiques solides.

Favorisée par la dégradation des conditions climatiques et l’insécurité grandissante, la Corne de l’Afrique, la région du Sahel et des Grands lacs sont devenues un facteur de prolifération des armes et de multiplication des groupes armés dans des pays où l’État est incapable de contrôler son administration, sa population et son territoire. Selon une étude de Global Instances of Coups menée par Jonathan Powell et Clayton Thyne, plus de 200 coups d’État ou tentatives de renversement du pouvoir ont été enregistrés en Afrique entre 1960 et 2023, dont plus de 100 ont réussi, et plus récemment, 9 coups d’État ont eu lieu entre août 2020 et août 2023, soit une moyenne

de 3 par an, un taux inédit depuis les années 1980.

La « ceinture des coups d'État » représentée principalement par la région du Sahel et de la boucle du lac Tchad connut entre août 2020 et septembre 2023, 8 coups d'État réussis ; au Mali (août 2020, mai 2021), en Guinée (septembre 2021), au Tchad (avril 2021), au Soudan (octobre 2021), au Burkina Faso (janvier et septembre 2022), Niger (juillet 2023) et Gabon (août 2023) formant ainsi une chaîne géopolitique spécialement embrasée par les conflits armés et une dégradation continue de l'autorité de l'État.

Toutefois, loin d'être une solution politique et économique, l'économie de guerre qu'alimente les coups d'état et la militarisation des institutions est devenue l'épicentre de toutes les crises politiques. Plus les institutions civiles échouent, à cause de la corruption et du déficit professionnel, plus les militaires justifient leur intervention, entravant ainsi la maturation de ces mêmes institutions civiles, perpétuant un cycle répété de crises démocratiques. Quelle alternative pour le renforcement des principes démocratiques en crise en Afrique ?

1- Facteurs de la diffusion de la culture militariste en Afrique

La recherche sur les facteurs, le processus et les conséquences de la militarisation des institutions civiles et du pouvoir politique, dans les sociétés africaines, a fait croiser les différentes théories des sciences politiques et de la sociologie militaire sur l'intérêt porté par les sciences sociales à l'objet et à la méthode d'analyse du phénomène militaire en Afrique.

L'historiographie documentée de cette recherche sur la naissance et l'évolution des armées africaines décrit un schéma homogène et multiforme selon les régions et les périodes : pourtant dans les années 60, l'Afrique ne représentait aucun signe de militarisation à l'échelle des autres régions d'Asie du Sud et d'Amérique Latine. D'autant plus que les armées noires n'avaient pas participé activement aux luttes de libération coloniales, aucun signe ne pouvait laisser penser à l'émergence de ce phénomène.

Dans *Political Development in the New States* écrit en 1962, Edward Shils affirmait que les États africains n'étaient pas menacés par des interventions militaires dans la mesure où ils n'avaient pas ou avaient à peine des forces armées et d'élite militaire indigènes, comme en possédaient les États du Moyen-Orient, qui auraient pu poursuivre son expansion après une guerre de libération comme en Indonésie et en Birmanie.

William F. Gutteridge, qui avait aussi étudié avec une grande précision d'analyse ce phénomène en 1965, a soutenu qu'il apparaissait improbable que des régimes militaires s'installent un jour en Afrique noire tant les armées noires manquaient de personnel formé en nombre suffisant dans leurs rangs (Gutteridge, 1965, pp.143-144). Et bien que les arguments de Gutteridge se soient basés sur une observation rigoureuse de la réalité immédiate des années 1960, ils sous-estimaient cependant deux facteurs majeurs : d'une part, la capacité de certains officiers à capitaliser sur leur position hiérarchique pour accéder au pouvoir, même dans des armées réduites ; et d'autre part, la fragilité des États naissants, souvent dépourvus de véritables légitimités nationales, minés par les conflits internes, les régionalismes, et les failles administratives. L'histoire du Ghana avec le coup d'État de 1966 contre Kwame Nkrumah, celui du Nigeria en 1966, ou encore celui du Mali en 1968 contre Modibo Keïta, témoignent que le nombre d'hommes dans les rangs ne constitue pas le seul facteur des débordements militaires dans les institutions civiles.

Par ailleurs, le vide institutionnel créé par l'absence de services publics compétents dans les États nouvellement indépendants a été systématiquement comblé par les expériences des officiers formés dans les grandes écoles étrangères, d'après Johnson, « Là où les institutions civiles sont faibles, la discipline, l'organisation et les ressources de l'armée en font une alternative au pouvoir civil. » (Johnson, 1962, p. 54).

Les manifestations persistantes et croissantes de cette crise sont le résultat d'une déchéance symbolique de légitimité institutionnelle et un affaiblissement du contrat social menacé par la corruption des institutions, le manque de professionnalisme des gouvernants et la frustration générale de la société civile.

Selon une analyse du Stockholm International Peace Research Institute, l'Afrique demeure la région la plus touchée par les conflits armés et malgré une légère baisse du nombre d'États en conflit au niveau mondial (de 55 en 2022 à 52 en 2023), la zone subsaharienne du continent reste le théâtre du plus grand nombre de violences armées, avec 18 pays en conflit en 2021 dont 12 en conflit de haute intensité (RDC, Éthiopie, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Soudan du Sud, Soudan, Somalie, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique) et 6 en conflit de basse intensité (Bénin, Burundi, Tchad, Kenya, Madagascar, Ouganda).

Ces violences ont contribué à un total mondial d'environ 147 600 décès liés aux conflits en 2022, le chiffre le plus bas depuis 2014, mais l'inflation des confrontations et l'enracinement de la violence signifient que le continent supporte une part disproportionnée de cette mortalité.

En 2023, le total des décès liés aux conflits armés a grimpé à 170 700, le plus haut niveau depuis 2019, soulignant la tendance à l'aggravation des crises même si beaucoup de conflits africains restent de faible intensité, avec moins de 1 000 morts par an. L'ampleur de ces crises a d'ailleurs galvanisé la présence internationale : en 2024, près de 74 % du personnel des opérations de maintien de la paix soit 69 913 personnes étaient déployées en Afrique subsaharienne, marquant l'enjeu géostratégique du continent et la difficulté de stabiliser les zones de conflit sans solution politique durable.

Par ailleurs, l'explosion soudaine des dépenses militaires mondiales, dans les pays les plus industrialisés, est devenue un facteur essentiel dans l'établissement d'une économie globale de guerre alimentée par le commerce d'armes dont bénéficient à la fois les groupes armés et les putschistes africains. Ces dépenses militaires mondiales ont augmenté pour la septième année consécutive en 2021 pour atteindre 2.113 milliards de dollars, dépassant pour la première fois les 2.000 milliards de dollars et représentant 2,2 % du PIB mondial, l'équivalent de 268 dollars par personne. De 0,7 % supérieures à celles de 2020 et de 12 % à celles de 2012. (Stockholm International Peace Research Institute, 2024, p. 10)

Dans son analyse comparative des pays du Tiers Monde, Johnson démontre que la structure hiérarchique, le professionnalisme et les ressources logistiques dont disposent les militaires leur confèrent une capacité d'intervention étatique qui font défaut aux élites civiles. D'après ce diagnostic, l'armée constitue un vecteur potentiel de modernisation dans des sociétés en transition, en particulier lorsque l'État est incapable de produire une administration efficace. Selon Thiriot, Jean-Luc, le processus de décolonisation, qui fait suite à la Seconde Guerre mondiale, s'est produit beaucoup plus lentement en Afrique qu'au Moyen-Orient ou en Extrême-Orient.

Dans plusieurs pays, les armées constituées, par les puissances coloniales, avaient été conçues non pour défendre une nation, mais pour garantir l'ordre colonial. À l'indépendance, ces armées furent souvent reconvertis, sans réforme en profondeur, en institutions nationales de défense. Le départ des troupes coloniales des territoires occupés a systématiquement influencé la création d'armées nationales devenues symbole d'une souveraineté acquise et comme forces de dissuasion face à la montée des tensions frontalières.

L'étude bibliographique de Michel L. Martin dans *Armée et Société en Afrique* présente 1 700 titres de recherche en Sciences politiques et en Sociologie militaire sur les institutions militaires africaines et leur rôle dans la dynamique politique, sociale et économique du continent (Thiriot,

1982).

2- Corruption des institutions, facteur de la crise de la démocratie en Afrique

La corruption des institutions constitue l'un des obstacles majeurs à l'enracinement et au développement de la démocratie en Afrique. Elle ne se limite pas à des pratiques individuelles de prédateur, mais touche au fonctionnement même de l'appareil étatique, civil et militaire dont l'évaluation de la capacité de gestion politique est biaisée par la dépendance des médias aux soutiens financiers des hommes politiques.

Historiquement, les premières indépendances africaines dans les années 1960 avaient nourri l'espoir de voir émerger des États souverains, porteurs d'un projet national et démocratique. Cependant, la fragilité des institutions héritées de la colonisation, conçues davantage pour l'administration et l'exploitation des ressources que pour l'inclusion et la participation citoyenne, a ouvert un terrain propice à la captation des appareils politiques par des élites cherchant à se maintenir au pouvoir et dont tout le but se résume à se maintenir au pouvoir dans un monde interconnecté : « Les élites africaines ne sont pas extérieures à la mondialisation ; elles en sont des acteurs à part entière, en tirant profit pour consolider leurs positions. » (Bayart, 1989, p.72).

Dès lors, la corruption a été intégrée aux mécanismes de gouvernance, se transformant en un mode d'allocation des ressources et d'accès au pouvoir comme l'interprète Jean François Bayart « L'État en Afrique n'est pas faible, il est fort d'une force qui s'exerce à travers la privatisation du pouvoir et la captation de ses ressources par des réseaux. » (Bayart, 1989, p.17). Sociologiquement, ce phénomène prend racine dans la logique de ce que Jean-François Médard (1991) a qualifié de « néo-patrimonialisme », où la distinction entre sphère publique et sphère privée s'efface. L'État devient une source de rente, et les institutions, au lieu d'incarner la règle et l'intérêt général, se plient aux logiques clientélistes et patrimoniales. Les fonctionnaires, magistrats et responsables politiques privilégièrent souvent les intérêts particuliers des clans, des partis ou des familles au détriment de la légalité formelle : « La politique du ventre n'est pas une simple métaphore mais l'expression d'une logique historique où l'appropriation du pouvoir s'entrelace avec celle de la richesse. » (Bayart, 1989, p.23).

Ce processus contribue à une crise de la représentativité, puisque les citoyens n'identifient plus l'État comme un garant de la justice et de l'équité, mais comme un instrument d'enrichissement pour quelques-uns. Achille Mbembe (2000) insiste sur cette culture politique du « commandement » en Afrique postcoloniale, où l'autorité repose moins sur des institutions démocratiques que sur

la capacité à distribuer des faveurs et à contrôler les ressources.

Selon l'indice de perception de la corruption publié par Transparency International (2023), plus de 80 % des pays africains se situent en dessous de la moyenne mondiale, avec des scores inférieurs à 40 sur 100. Par exemple, le Nigeria, première économie du continent, a obtenu un score de 24/100 en 2022, classé 150e sur 180 pays, tandis que des États comme le Soudan du Sud (13/100) ou la Guinée équatoriale (17/100) figurent parmi les plus corrompus du monde. Cette corruption se traduit par des pertes économiques colossales : la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) estime que le continent perd environ 148 milliards de dollars par an en flux financiers illicites liés à la mauvaise gouvernance et à la corruption, soit environ 25 % du PIB africain.

Cette corruption des institutions produit des effets destructeurs sur la démocratie et affaiblit les mécanismes de contrôle, tels que la justice, les parlements ou les cours constitutionnelles, qui deviennent de simples prolongements de l'exécutif. Les élections, supposées être le cœur de la démocratie, se trouvent manipulées par la fraude, l'achat de voix et l'instrumentalisation des administrations électorales. Un rapport du PNUD (2022) souligne que 46 % des citoyens africains ne font pas confiance à leurs institutions électorales, ce qui alimente le désengagement politique et favorise l'abstention. Dans certains pays, moins d'un électeur sur deux participe aux scrutins, comme en Côte d'Ivoire en 2020, où le taux de participation n'a pas dépassé 54 %, en partie à cause de la défiance vis-à-vis des institutions.

Sur le plan économique et social, les effets sont encore plus visibles. La Banque africaine de développement (BAD, 2020) estime que la corruption coûte chaque année entre 20 et 40 milliards de dollars aux États africains en détournements, surfacturations et contrats frauduleux. Ces pertes privent les populations d'investissements essentiels : à titre d'exemple, les Nations unies rappellent qu'avec seulement 10 % des fonds perdus à cause de la corruption, il serait possible de scolariser tous les enfants non-inscrits à l'école primaire sur le continent. Ce déficit de redistribution renforce les inégalités sociales et la pauvreté, accentuant la vulnérabilité des populations aux logiques clientélistes et au populisme autoritaire.

3- Education au renforcement des institutions démocratiques.

L'éducation est un aspect essentiel pour le renforcement des régimes démocratiques. Car, c'est par l'éducation que nous pourrions former les hommes aux principes démocratiques, c'est-à-dire faire d'eux des citoyens modèles épris du sens de la justice et de l'égalité. Puisque, le processus de militarisation ne s'explique que par le fait que nous soyons dans des sociétés absolument corrompues. Donc, il est nécessaire de renforcer les institutions en éduquant l'homme. Nous devons aussi miser sur la concertation et le dialogue inclusif pour dissiper toute forme de protestation. Ce qui nous permettra de connaître les attentes de la population.

D'ailleurs, c'est pour dire que la nature de l'homme n'est pas donnée en avance et qu'elle est à construire. C'est ce qu'affirme Bernard Jolibert (1987, p.53), « L'homme est à faire, à réaliser, son essence n'est pas donnée. » L'éducation reste une issue indispensable pour former les hommes à la citoyenneté, tout en renforçant la justice dans la société. Nous retrouvons cela chez Rousseau quand il propose l'éducation comme solution pour contrer le mal social. Bernard Jolibert (1987, p.69) écrit « l'éducation humaniste vise donc à réaliser l'homme dans l'homme. » Elle permet d'inculquer le patriotisme et le sens du bien commun, en nous évitant d'être la pire ennemie de notre nation.

Eduquer, ce n'est alors ni révéler une nature individuelle propre, malgré l'ébauche de psychologie qui apparaît, ni adapter à une culture entendue comme système social, ni intégrer à un cosmos, ni même préparer le salut de l'âme : c'est révéler en chacun de nous la partie proprement humaine afin que l'enfant de l'homme accède à l'humanité. (Jolibert, 1987, p.70.)

L'éducation doit permettre à l'homme d'intégrer la vie sociale tout en facilitant l'exercice démocratique. À entendre Hans Jonas (1990, p.202), « le citoyen est le but imminent de l'éducation. » En ce sens que c'est le seul moyen pour faire de l'homme un être plus humain. Et notons que le sentiment nuisible envers les autres ne peut provenir que d'une mauvaise éducation. Alors les programmes d'enseignement doivent être modelés en faveur du type de citoyen que nous voulons avoir. Le but de l'éducation, dans les sociétés démocratiques, c'est d'aider les enfants à avoir un bon caractère. Donc, nous comprenons la posture de Dewey qui croit en la capacité transformatrice de l'école. Selon lui, l'éducation à la citoyenneté ou à la démocratie sera une méthode fondamentale du progrès et de la réforme dans la société.

L'éducation est à la vie sociale ce que sont la nutrition et la reproduction à la vie physiologique. Cette éducation consiste essentiellement en une transmission par la communication. La communication est un processus de participation à l'expérience jusqu'à ce que celle-ci devienne une possession commune. Elle modifie la disposition des parties qui y participent. (Dewey, 2011, p.93)

L'éducation reste le moyen, pour l'État, de former des êtres raisonnables qui pourront réaliser la cité idéale démocratique de demain. Et c'est l'éducation à la citoyenneté qui serait la méthode fondamentale du progrès et de la réforme de la société. Puisque, si nous sommes dans un processus de militarisation de nos sociétés, c'est parce que nous sommes dans des sociétés corrompues où une minorité de personnes s'approprie une part considérable des richesses nationales, entraînant ainsi le désordre et la violence.

Dewey évoque principalement deux éléments qui nous mènent vers l'idéal démocratique. Ces deux éléments nous édifient du pourquoi nous devons nous fier à la démocratie. Il s'agit de « l'accroissement et la diversification des intérêts partagés en commun, mais aussi l'attribution d'un rôle plus important aux intérêts mutuels dans la conduite de la vie sociale. » (Dewey, 2011, p.178.) Avec ce régime, c'est l'intérêt mutuel qui guide la conduite des hommes dans la société. Notons qu'avec la démocratie, l'interaction devient plus libre entre les groupes sociaux mais entraîne aussi « un changement dans les habitudes sociales ... » (Dewey, 2011, p.178.) Et l'éducation reste l'unique moyen pour inculquer ces différents éléments. « Le dévouement de la démocratie à l'éducation est un fait bien connu. L'explication superficielle consiste à dire qu'un gouvernement reposant sur le suffrage populaire ne peut réussir que si ceux qui élisent les gouvernants et qui leur obéissent sont éduqués. » (Dewey, 2011, p.178). Ce qui reste un constat pertinent. Car, dans la société démocratique, l'autorité extérieure est proscrite. Ce qui nous pousse à chercher un substitut écrit Dewey (2011, p.178) « à cette autorité dans la disposition et l'intérêt volontaire ; ceux-ci ne peuvent être créés que par l'éducation. ». Donc, pour mettre fin à ce processus de militarisation, il faut éduquer les hommes aux respects des principes démocratiques.

Conclusion

La corruption des institutions judiciaires, militaires et civiles affectent le tissu social, fragilisant ainsi les fonctions publiques et en créent les conditions de renversements continus de l'ordre constitutionnel à travers les coups d'état, le truquage des scrutins et la violence politique. L'Afrique ne pourrait pas relever le défi du développement durable sans la restauration d'une justice sociale et une distribution équitable des richesses. C'est ce qui empêche l'émergence d'un État impartial et efficace, et prive les citoyens de la confiance nécessaire à la participation démocratique, tout en consolidant des régimes autoritaires sous couvert d'institutions démocratiques de façade. Comme le souligne Frederick Cooper (2002), les trajectoires postcoloniales africaines montrent que la construction d'institutions solides demeure un enjeu central pour rompre avec l'héritage du néo-patrimonialisme et ouvrir la voie à une démocratie effective. L'avenir de la démocratie en Afrique dépendra donc de la capacité des sociétés civiles, des acteurs politiques et des instances régionales à instaurer des mécanismes de transparence, de redevabilité et de contrôle citoyen, afin de transformer les institutions en instruments au service du bien commun. Et cela ne peut se faire qu'en éduquant les hommes aux valeurs démocratiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Agamben, G. (2003). *État d'exception*. Seuil.
- Bangoura, D. (2008). *Les transitions démocratiques en Afrique : une analyse critique de la gouvernance*. L'Harmattan.
- Bayart, J. F. (2006). *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Fayard.
- Bazin, J. (2006). *De la guerre en Afrique*. Karthala.
- Bayart, J. F., Ellis, S. et Hibou, B. (1997). *La criminalisation de l'État en Afrique*. Complexe.
- Charbonneau, B. (2008). *France and the New Imperialism: Security Policy in Sub-Saharan Africa*. Ashgate.
- Chauzal, G. (2014). *Les armées africaines en quête de légitimité*. L'Harmattan.
- Coulibaly, M. M. (2007). *Chroniques de la guerre au Mali*. Donniya.
- Diarra, M. (2003). *L'Afrique et la démocratie*. CODESRIA.
- Dozon, J. P. (2000). *Afrique : vers un nouvel ordre politique ?*. Karthala.
- Englebert, P. (2000). *State Legitimacy and Development in Africa*. Lynne Rienner, Publishers.
- Fanon, F. (1961). *Les damnés de la terre*. Maspero.
- Gutteridge, W. F. (1965). *Military Institutions and Power in the New States*. Pall Mall Press.
- Gros, J. G. (1998). *State Failure, Underdevelopment, and Foreign Intervention in Africa. Review of African Political Economy*. ROAPE.
- Hibou, B. (1999). *La privatisation des États*. Karthala.
- Hugon, P. (2006). *Géopolitique de l'Afrique*. Armand Colin.
- ICG (International Crisis Group), (2022). *L'Afrique de l'Ouest face aux coups d'État*, Bruxelles, ICG.
- International Crisis Group (2024), Crisis Watch Conflict Tracker, Site officiel : <https://www.crisisgroup.org/crisiswatch>.
- Johnson, J. (1962). *The Role of the Military in Underdeveloped Countries*. Princeton University Press.
- Dewey, J. (2011). *Démocratie et Education suivi de : Expérience et éducation*. Edition Armand Colin.
- Kandeh, J. D. (2004). *Coups from Below: Armed Subalterns and State Power in West Africa*. Palgrave Macmillan.
- Martin, M. L. (1982). *Armée et Société en Afrique : étude*. Armand Colin.

- Martin, M. L. (1985). Sociologie militaire. Armand Colin.
- Mbembe, A. (2000). De la postcolonie : Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine. Karthala.
- Melly, P. (2022). La tentation du sabre : Mali, Guinée, Burkina Faso. IFRI (Institut Français des Relations Internationales).
- N'diaye, B. (2001). The Challenge of Institutionalizing Civilian Control: Botswana, Ivory Coast, and Kenya in Comparative Perspective. Lexington Books.
- Nugent, P. (2004). Africa since Independence. Palgrave Macmillan.
- Péclard, D., Hagmann, T. (2010). Negotiating Statehood: Dynamics of Power and Domination in Africa. Wiley-Blackwell.
- Powell, J. M. & Thyne, C. L. (2023). Global Instances of Coups. Site officiel : <http://www.jonathanmpowell.com>, <http://www.uky.edu/~clthyne2>.
- Scheele, J. (2010). Terrains de violence : une anthropologie de la frontière au Sahara. EHESS.
- Scheele, J. (2012). Smugglers and Saints of the Sahara: Regional Connectivity in the Twentieth Century. Cambridge University Press.
- Shils, E. (1962). Political Development in the New States. Publication universitaire. Accessible via bibliothèques spécialisées (pas de site officiel unique).
- Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) (2021). World Military Expenditure Reaches New Record. Site officiel : <https://www.sipri.org/news/2022/world-military-expenditure-reaches-new-record>.
- Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) (2022). SIPRI Yearbook 2022 : Dépenses militaires et évolution de la production d'armes. Site officiel : <https://www.sipri.org>.
- Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) (2023). SIPRI Yearbook 2023: Armaments, Disarmament and International Security. Site officiel : <https://www.sipri.org>.
- Thiriot, J. L. (1982). L'armée et la société en Afrique : essai de synthèse et d'investigation bibliographique. CEAN/Karthala.
- Tull, D. M. (2017). Rebuilding Mali's Army: The Dissonant Relationship between Mali and Its International Partners. Stiftung Wissenschaft und Politik.
- Tull, D. M. (2017). La question militaire au Mali. IFRI.
- Wai, Z. (2012). Epistemologies of African Conflicts: Violence, Evolutionism, and the War in Sierra Leone. Palgrave Macmillan.

- Wane, I. (2003). L'armée et la démocratie en Afrique. CODESRIA.
- Cooper, F. (2002). Africa Since 1940 : The Past of the Present. Cambridge University Press.
- Mbembe, A. (2000). De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine. Karthala.
- Médard, J. F. (1991). « L'État néo-patrimonial en Afrique noire ». In Jean-François Médard (dir.), Les États d'Afrique noire : formation, mécanismes et crise. Karthala.
- Transparency International (2023). Corruption Perceptions Index 2022. Berlin : TI.
- Banque africaine de développement (2020). Rapport sur la gouvernance en Afrique. Abidjan : BAD.
- Programme des Nations unies pour le développement (2022). Gouvernance et démocratie en Afrique. New York : PNUD.
- Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) (2021). Rapport sur les flux financiers illicites en Afrique. Addis-Abeba : CEA.